



CONFÉRENCE NATIONALE

Vraiment...
qui rédige les lois?

Les 11 et 12 septembre 2008

**Hôtel Le Crowne Plaza
101, rue Lyon
Ottawa**



INSTITUT CANADIEN
D'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE

L'Institut canadien d'administration de la justice participe à l'avancement et à l'amélioration de l'administration de la justice en desservant la communauté spécialisée en rédaction juridique. Il organise des conférences de rédaction juridique qui sont une source de perfectionnement pour les spécialistes en rédaction législative de l'ensemble du Canada.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vraiment... qui rédige les lois?

Les 11 et 12 septembre 2008
Hôtel Le Crowne Plaza d'Ottawa

POUR S'INSCRIRE

Prière de remplir et de retourner le présent formulaire avec votre paiement:

Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
Cp 6128, succ. « Centre-ville »
3101, chemin de la Tour, bureau 3421
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6157 Téléc.: (514) 343-6296
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca http://www.ciaj-icaj.ca

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Tél : _____ Téléc : _____

Je parle le français _____ l'anglais _____ les deux _____

(Les services d'interprétation simultanée sont offerts pendant la durée du colloque.)

FRAIS D'INSCRIPTION :

595\$ pour les membres de l'ICAJ **695\$** pour les non-membres

(Déjeuners, réception et matériel distribué à la conférence inclus)

Restrictions alimentaires? _____

Paiement

Chèque MasterCard Visa AmEx Facture

N° de compte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

HÉBERGEMENT : Un nombre limité de chambres a été réservé à l'hôtel Le Crowne Plaza, 101, rue Lyon, Ottawa (On) K1R 5T9 Tél: 1-800-227-6963 ou (613) 237-3600 x. 6200 Téléc: (613) 688-6821 www.cottawa.com à 159\$ en occupation simple ou double (taxes non comprises). Les participants sont priés de faire leurs réservations avant le 7 août 2008 pour se prévaloir de ce tarif.

FRAIS D'ANNULATION : Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit aux bureaux de l'ICAJ au plus tard sept (7) jours avant la tenue de l'événement. Des frais d'annulation de 50\$ seront perçus sur toute demande d'annulation reçue en temps utile; dans les autres cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables mais un participant substitut peut être désigné.

L'ICAJ collabore également avec des partenaires clés, tels l'Association des conseillers parlementaires au Canada, l'Association des conseillers législatifs au Canada, ainsi que d'autres associations professionnelles connexes.

Êtes-vous membre de l'Institut canadien d'administration de la justice?

Devenez-le maintenant!

Cotisations et catégories de membres

Membre souscripteur **160\$**

Cette catégorie permet de recevoir, sur demande, une copie gratuite des textes présentés aux conférences de l'ICAJ.

Membre régulier **95\$**

(Les frais d'inscription pour chacune des deux catégories ci-dessus peuvent être remboursables à partir des allocations accordées à cet effet par certaines institutions.)

Retraité(e)s ou Étudiant(e)s **50\$**

Une carte de membre et un reçu seront émis sur réception du paiement de la cotisation.

Donateur **165+\$**

Plutôt que d'adhérer comme membre, vous pouvez faire un don. Vous obtenez alors un reçu d'impôt pour don de bienfaisance (N° d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Les donateurs, les membres réguliers, les retraité(e)s et les étudiant(e)s reçoivent notre bulletin périodiquement.

Membre corporatif

Le statut de membre corporatif est offert aux entreprises, sociétés d'avocats, organismes gouvernementaux, organismes administratifs, facultés et autres organisations.

(voir le site web de l'ICAJ sous *Pour devenir membre* à www.ciaj-icaj.ca)

Je veux devenir membre

Oui Non
(voir la catégorie cochée ci-haut)

Le paiement est inclus avec les frais d'inscription

Oui Non (facturer svp)

Pour en savoir plus sur l'ICAJ, sur les avantages de votre adhésion et pour apporter votre contribution, vous pouvez communiquer avec nous en personne ou visiter le site web à <http://www.ciaj-icaj.ca>



La conférence organisée par le Comité de rédaction législative de l'ICAJ, présidé par M^e John Mark Keyes, premier conseiller législatif du Canada, portera sur le croisement des divers intervenants dans l'activité législative, en particulier de ceux qui prennent part à la composition des textes législatifs (lois et règlements). On parle ici bien sûr des rédacteurs législatifs, dont la tâche consiste à rendre en prose législative les instructions de rédaction qu'on leur communique. Mais sont aussi visés ceux qui préparent ces instructions – et les orientations qui les sous-tendent – qu'ils œuvrent dans les officines de l'État ou au sein des institutions parlementaires, à titre d'analystes des politiques ou de conseillers juridiques, ou qu'ils travaillent pour le compte de groupes d'intérêts. Les textes législatifs sont souvent aussi pétris de l'influence de plusieurs autres intervenants, qu'ils soient traducteurs, réviseurs législatifs, jurilinguistes ou spécialistes du bijuridisme. Prennent aussi part à la rédaction, à la révision, à la modification et à l'adoption de ces textes les parlementaires et titulaires de pouvoirs réglementaires.

La multiplicité de ces intervenants mène droit à la question-thème de la conférence : *Vraiment... qui rédige les lois ?* Quel est le rôle de chacun ? Y-a-t-il chevauchement ou opposition ? Ces rôles tiennent-ils compte des changements qui influent sur la culture et le cadre politiques de l'activité législative ? C'est à ces questions et à nombre d'autres que tenteront de répondre nos conférenciers. À n'en pas douter, vous acquerrez une meilleure compréhension des enjeux de l'activité législative et, à défaut d'une réponse catégorique à la question-thème, amplement de quoi nourrir votre réflexion !

Comité organisateur

John Mark Keyes, président	Philippe Hallée
France Allard	Laura Hopkins
Mark Audcent	Judith Keating
Pierre Charbonneau	Barbara Kincaid
Richard Denis	Peter Pagano
Janet Erasmus	Donald Revell
Nicole Fernbach	Rob Walsh

JEUDI 11 SEPTEMBRE

SALLE DE BAL A

8H30	INSCRIPTION
9H00	MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DU COLLOQUE
<i>Coprésidents du colloque</i>	
	Mark Audcent , légiste et conseiller parlementaire, Sénat du Canada, Ottawa
	Pierre Charbonneau , rédacteur législatif, Ministère de la Justice du Québec, Québec
9H15	DISCOURS D'OUVERTURE
<i>Conférencier</i>	L'honorable Bernard Lord , avocat-conseil, McCarthy Tétrault, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Montréal, Québec
10H00	PAUSE
<i>UNE EXPOSITION DES OUTILS DE RÉDACTION aura lieu dans le Foyer, organisée par Nicole Fernbach, présidente, Juricom, Montréal, Québec (2 jours)</i>	
10H30	L'ÉQUIPE DE RÉDACTION LÉGISLATIVE
<i>Modératrice</i>	Judith Keating , c.r., première conseillère législative du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Nouveau-Brunswick
<i>Panélistes</i>	Jean-Charles Bélanger , avocat général, directeur, Section de la législation, Ministère de la Justice Canada, Ottawa
	Peter Pagano , c.r., premier conseiller législatif de l'Alberta, Edmonton, Alberta
	Nicola Marotz , directrice adj. Services des politiques et de la recherche de l'administration locale, Ministère des Services communautaires (Colombie-Britannique), Victoria, Colombie-Britannique
	Clyde Spinney , c.r., sous-procureur général adjoint, Services juridiques (Nouveau-Brunswick), Fredericton, Nouveau-Brunswick

PARTIE I

RÔLES ET INTERDÉPENDANCE

Points de vue des panélistes – Quel est votre rôle dans l'équipe ? Quelles sont vos relations avec les autres membres de l'équipe ? Comment ces rôles et ces relations ont-ils évolué dans le temps ? Qu'en adviendra-t-il à l'avenir ?

PARTIE II

ATTENTES VIS-À-VIS DE CELLE-CI ET DÉFIS À SOULEVER

Débat – Quel est le rôle des rédacteurs dans l'élaboration des orientations ? Quel est le rôle des responsables de l'élaboration des orientations dans le processus de rédaction ? Quels sont les défis auxquels doivent faire face les équipes de rédaction de nos jours, comment y répondre ou s'y adapter ?

12H15 DÉJEUNER - SALLE PINNACLE

Conférencière invitée

Joanne St-Lewis, professeure, Faculté de droit (section de common law), Université d'Ottawa, Ottawa

13H 30

LA RÉDACTION LÉGISLATIVE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Conférencière **Nicole Fernbach**, présidente, Juricom, Montréal, Québec

La rédaction juridique est en effervescence un peu partout sur la planète. Jamais n'a-t-on vu autant de séminaires, de conférences et de programmes universitaires traiter de cette discipline. Nicole Fernbach nous propose de faire un tour d'horizon des grandes tendances et des plus récents développements en rédaction juridique.

13H45

ATELIERS DE RÉDACTION

Animateurs pour le groupe en français

Jean-Paul Chapdelaine, légiste expert,
Ministère de la Justice du Canada,
Ottawa

Richard Tremblay, légiste expert,
Ministère de la Justice du Québec,
Québec

Animatrices pour le groupe en anglais

Cornelia Schuh, conseillère législative,
Bureau du Conseiller législatif (Ontario),
Toronto, Ontario

Wendy Gordon, avocate-conseil,
Ministère de la Justice du Canada,
Ottawa

La rédaction des textes législatifs dans la pratique – Deux rédacteurs d'expérience discuteront de problèmes rédactionnels courants dans les ateliers de langue française et de langue anglaise et présenteront leurs solutions.

14H30

PAUSE

15H30

LES BONNES PRATIQUES D'ACQUISITION D'EXPERTISE DANS UNE ÉQUIPE DE RÉDACTION

Présentations

L'Alberta — 'Legislative Planners Network'

Peter Pagano, c.r., premier conseiller
législatif de l'Alberta, Edmonton, Alberta

La Colombie-Britannique — 'Legislative and Legislative Process Course'

Rod Fehr, conseiller législatif, Ministère
du Procureur général de la Colombie-
Britannique, Victoria, Colombie-
Britannique

La Chambre des Communes — Séances d'information aux membres du Parlement

Richard Denis, légiste adjoint et conseiller
parlementaire, Chambre des communes,
Ottawa

Bureau du Conseiller parlementaire — Publications et présentations

Paul Lanspeary, premier conseiller
parlementaire adjoint, Bureau du
conseiller parlementaire, Assemblée
législative de l'Australie, Canberra

Selon l'évolution démographique et à cause des défis posés par le renouvellement des personnels, les équipes de rédaction n'auront pas autant d'expérience collective à leur disposition que par le passé; toutefois, les attentes en ce qui concerne la qualité des lois et le temps requis pour les produire ne cessent de croître, même plus que jamais. Cette séance portera sur les techniques auxquelles ont recours des assemblées législatives canadiennes et des services de rédaction canadiens et australiens dans l'acquisition d'expertise pour ceux/celles qui participent au processus législatif.

17H00

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

17H30

RÉCEPTION AU PARLEMENT DU CANADA

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

SALLE DE BAL A

9H00

LA DYNAMIQUE DE LA RÉDACTION LÉGISLATIVE : LES DIRECTIVES ET LE PROCESSUS DE RÉDACTION

Introduction

Laura Hopkins, avocate-conseil, Ministère du
Procureur général (Ontario), Toronto, Ontario

Panélistes

Janet Erasmus, conseillère législative principale,
Ministère du Procureur général de la Colombie-
Britannique, Victoria, Colombie-Britannique

Maxime Lamothe, conseiller législatif, Ministère
de la Justice du Canada, Ottawa

Marie-Andrée Roy, conseillère parlementaire
(Affaires législatives) - Bureau du Légiste
et Conseiller parlementaire, Chambre des
communes, Ottawa

Mark Spakowski, conseiller législatif en pratique
privée, Ottawa

Y-a-t-il des pratiques meilleures que d'autres dans la préparation des instructions de rédaction? Dans la réponse aux instructions de rédaction? Les bonnes pratiques se démarquent-elles des autres initiatives? Sont-elles différentes selon les étapes de rédaction? Les panélistes feront des suggestions pratiques aux rédacteurs ainsi qu'aux représentants officiels sur la manière de donner des instructions de rédaction et d'offrir des commentaires à toutes les étapes de la rédaction.

10H15

PAUSE

10H45

FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES SOUFFRANT D'UNE DÉFICIENCE PAR LE TRUCHEMENT DE LA LÉGISLATION: PRÉVENIR L'IMPRÉVISIBLE

Introduction

Donald Revell, anciennement premier conseiller
législatif de l'Ontario, Toronto, Ontario

Conférenciers

David Lepofsky, avocat, droit criminel - Ministère
du Procureur général (Ontario), Toronto, Ontario

Randal Graham, professeur, Faculté de droit,
University of Western Ontario, London, Ontario

12H00

DÉJEUNER - SALLE PINNACLE

13H15

FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES SOUFFRANT D'UNE DÉFICIENCE PAR LE TRUCHEMENT DE LA LÉGISLATION: PRÉVENIR L'IMPRÉVISIBLE – EXERCICES PRATIQUES

Introduction

Donald Revell, anciennement premier conseiller
législatif de l'Ontario, Toronto, Ontario

Conférenciers

David Lepofsky, avocat, droit criminel - Ministère
du Procureur général de l'Ontario, Toronto,
Ontario

Randal Graham, professeur, Faculté de droit,
University of Western Ontario, London, Ontario

14H30

PAUSE

15H

NOUVELLE PERSPECTIVE : DE LA CONCEPTION À L'INTERPRÉTATION... À LA CONCEPTION!

Introduction

John Mark Keyes, premier conseiller législatif
du Canada, Ministère de la Justice du Canada,
et Président, Comité de rédaction juridique de
l'ICAJ, Ottawa

Conférencier

Le juge Richard Mosley, Cour fédérale du
Canada, Ottawa

Cette séance de clôture portera sur le dialogue qui intervient entre le législatif et le judiciaire lorsque, sous l'effet de la jurisprudence, un texte législatif existant doit être modifié ou un nouveau texte adopté. M. le juge Mosley communiquera ses réflexions, sur ce sujet, en tant que chargé de projet, devenu juge.

16H15

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE